

ENTREPRISES : La CCI 22 se dote d'une cellule de prévention des difficultés économiques

La [CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES COTES D'ARMOR](#) / **T** :

02.96.68.62.00 lance, au niveau départemental, un Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises costarmoricaines (CIP). Son objectif : "capter les chefs d'entreprise en difficulté qui se sentent seuls, qui n'osent pas, par peur ou par honte, prendre contact avec des structures existantes". Et ce, le plus en amont possible. Un numéro unique a été ouvert : 02 96 635 535. Au bout du fil, des conseillers de la CCI ou de la Chambre des métiers, qui les renseigneront et orienteront de manière confidentielle et gratuite, vers un expert-comptable ou un commissaire aux comptes, un avocat et un ancien juge du tribunal de commerce.